BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 4 septembre 2014 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure

NOR: INTK1420708A

Le ministre de l'intérieur,

Vu les articles D. 141-2 à D. 141-10 du code de la sécurité intérieure;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2014 pris pour l'application des articles D. 141-2 à D. 141-10 du code de la sécurité intérieure,

Arrête:

Article 1er

Dans le cadre de la promotion exceptionnelle «Accident vol AH5017 Ouagadougou-Alger», une médaille de la sécurité intérieure (échelon or) est attribuée aux personnes suivantes:

- M. AGOSTINI Charles, colonel médecin en chef du service de santé des armées.
- M. ALLIOT Etienne, médecin en chef de réserve du service de santé des armées.

Mme BRARD Hélène, technicien de police technique et scientifique.

M. BRIMONT Denis, gendarme.

Mme CARLIEZ Sophie, technicien de police technique et scientifique.

- M. DELANNOY Simon-Pierre, lieutenant-colonel de gendarmerie.
- M. DESBROSSE Xavier, capitaine de gendarmerie.
- M. FOLLOT Sébastien, lieutenant de gendarmerie.
- M. GAUDRY Emmanuel, chef d'escadron de gendarmerie.
- M. GEORGET Charles, chirurgien-dentiste en chef de réserve du service de santé des armées.
- M. LE ROUX Franck, adjudant-chef de gendarmerie.
- M. MARCHAL Yann, chef d'escadron de gendarmerie.
- M. MOUISEL Christophe, brigadier-chef de police.
- M. RIVET André, adjudant de gendarmerie.
- M. STORCK Jean-François, adjudant-chef de gendarmerie.
- M. TAMISIER Laurent, major de gendarmerie.
- M. TOURON Patrick, colonel de gendarmerie.
- M. VERA Alain, major de gendarmerie.

Mme ZIMMERMANN Eline, chirurgien-dentiste de réserve du service de santé des armées.

M. ZIOLKOWSKI Marc, technicien de police technique et scientifique en chef.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses et au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 septembre 2014.

Le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve